

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Décembre 2008

Diffusion restreinte

Sommaire

Cotisation 2009	3
Assemblée générale annuelle du CRMRLg	4-15
Parrainage d'un soldat américain	16-21
Belufil Det Med Den ou la dentisterie en opération	22-27
La responsabilité de protégé : quel rôle pour l'UE	28-29
DIRECT — le magazine de la Défense	30
A vos agendas — cérémonie du 21 mars 2009	31



Le Président et les Membres du Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège vous présentent, à vous et à tous vos proches, leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour 2009.

COTISATION 2009 = 15,00 €



*Pour rester membre du Cercle,
Pour être informé des activités,
Parce que simplement vous êtes...
...Militaire de Réserve*

virez, *dès aujourd'hui*, votre **cotisation 2009**
de **15,00 €** sur le compte

0 0 0 – 0 3 9 3 6 8 6 – 6 0
IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

**Nous avons besoin de votre soutien pour
continuer notre action**



Comme il est de tradition, et comme c'est prévu par nos statuts, l'assemblée générale statutaire de notre Cercle se déroule toujours dans la première quinzaine du mois de novembre. Cette année, c'était le mercredi 12 novembre.

Une fois encore, c'est le 3 CRI (3^{ème} Centre régional des Infrastructures) qui nous accueille en ses installations du Quartier Médecin Lieutenant Joncker, qui est aussi le siège du bureau de notre Cercle. Nous remercions tout spécialement le Chef de Corps et le Commandant de Quartier pour la mise à disposition des lieux.

Après un drink de bienvenue, les membres présents prennent place dans la salle de réunion de la cafétéria pour commencer la partie officielle de la soirée.

Ordre du jour

- Ouverture de l'AGS 2008 par le Past-Président ;
- Constitution du bureau de l'AGS : Past-Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Allocution et rapport du Président pour l'exercice novembre 2007 – novembre 2008 ;
- Rapport d'activité des branches : Vice-Psdt, CEM et S1 à S5 ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2008 – novembre 2009 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2008 – novembre 2010 ;
- Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2008 – novembre 2009 ;
- Signature du procès-verbal de l'AGS 2008 par le bureau ;
- Fin de l'AGS 2008 ;

Le Past-Président du Cercle, le Lt-Col Ir Jean van BRUSSEL, salue l'assemblée et remercie les membres présents. Il passe ensuite à la constitution du bureau de l'Assemblée Générale soit :

Le président : le Lt-Col Ir Jean van BRUSSEL ;

Le secrétaire : le Cdt Michel RINGLET, S1.

Le premier scrutateur : le Maj d'avi Daniel DEMUYSER ;

Le deuxième scrutateur : le Lt-Col Jean-Claude DELHOUGNE.

Rapport du Président, le Lt-Col CSM Dominique Di DUCA, par le Lt-Col Ir Jean van BRUSSEL

Avant tout, qu'il me soit permis ici de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, permettent à notre Cercle de réaliser ce que nous vivons et à celles qui nous soutiennent de le faire encore longtemps.

Cette première année de présidence a été émaillée de nombreux événements qui sont relatés dans le présent rapport et qui s'inscrivent dans la continuité de ce que mon prédécesseur avait laissé.

Étant en mission au LIBAN dans le cadre de la mission BELUFIL, le draft de ce rapport annuel a été proposé par le VP, il a été complété à TIBNIN et, enfin, présenté par le past président.

Beau travail d'équipe et d'efficacité des moyens de communication modernes.

Il ne m'a pas été possible non plus d'être présent au Repas de Corps pour les mêmes raisons.



Il me revient donc de vous dresser le bilan de l'année écoulée. Le Cercle, durant l'exercice novembre 2007–novembre 2008, a mis l'accent sur :

- le rassemblement des militaires de réserve de tous rangs ou grades ;
- le lancement d'activités novatrices ;
- les activités ponctuelles qui remplissent notre calendrier annuel.
- l'accroissement de la visibilité de notre association ;
- la réalisation d'activités armée - nation ;
- la représentativité auprès des associations nationales ;
- le maintien de la stabilité financière ;

Dans l'optique du rassemblement des « forces de la réserve », nous pouvons dire que nous sommes arrivés à remplir notre contrat. En effet, presque un dixième de notre listing est constitué de Volontaires, de Sous-officiers et de candidats gradés de réserve. L'arrivée de ces membres est due à l'exploitation des listings d'affectations aux seins des unités de notre province. C'est grâce à la sagacité des membres du Comité que cette campagne de recrutement a connu un aboutissement aussi positif, chaque membre ayant en charge les contacts avec une unité de la province.

Afin de créer des nouveaux contacts, nous avons réalisé deux nouvelles activités/services. D'une part, nous avons offert nos services, au CRC Glons qui souhaitait tester ses nouveaux dossiers de défense en faisant appel à du personnel de la Res à qui manquaient des jours de rappel 2008 et d'autre part initialisé une activité d'enseignement d'étude de carte au profit d'une école.

Du point de vue des activités armée - nation, notre attention s'est principalement portée sur l'accueil de jeunes au sein de nos activités « dropping ».

Ainsi, en mars dernier ce n'est pas moins de soixante scouts et guides à qui nous avons ouvert quelques perspectives de la vie militaire. Visite du Fort de Tancremont, dropping de jour et de nuit, bivouac et également des ateliers de premiers soins et de team building ont émaillé le week-end des 15 et 16 mars. Parions que ces activités ont éveillé auprès de ces jeunes gens et jeunes filles quelques vocations militaires.

Fin août, nous avons réitéré ces expériences de lecture des cartes mais avec un groupe plus restreint et de nuit cette fois, ce qui accroissait la difficulté et l'encadrement.

En ce qui concerne notre représentativité au sein de l'URNOR, nous avons, cette année encore, obtenu trois sièges au conseil d'administration de l'URNOR. Un point d'honneur a été mis sur la présence régulière aux différentes manifestations des associations nationales, assemblées générales, réunions de gestion, activités festives et administratives.

Durant l'exercice passé, votre Cercle a également mis l'accent sur la visibilité de son existence.

Notre S5/Webmaster s'est attaché à actualiser régulièrement notre site. Celui-ci est et reste un des lieux les mieux tenus et les plus documentés des autoroutes de l'information en ce qui concerne les militaires de réserve. Sa fréquentation en fait un des plus parcourus dans sa catégorie.

A plusieurs reprises, nous avons rencontré le Commandant Militaire de la Province de Liège, non seulement pour le tenir au courant de nos activités, mais aussi et surtout pour qu'il soit un des moteurs de notre notoriété.

Dans cette optique, nous avons participé à beaucoup d'activités patriotiques et en particulier à l'ouverture de la fête Nationale au Fort de Barchon ainsi qu'aux cérémonies des funérailles des militaires exhumés dernièrement au Fort de Loncin

Le 23 octobre, nous avons signé la convention de parrainage de la sépulture d'un militaire américain tombé au Champs d'Honneur. Staff Sgt Cecil BROOKS du 291 Regt Inf / 75 Div Inf (US) est décédé le 13 mars 1945. Par la suite nous ne manquerons pas de participer au Memorial Day qui se déroule annuellement, au mois de mai, au cimetière américain de La Neuville-en-Condroz.

L'année, dont l'assemblée générale marque l'achèvement, a été émaillée de diverses activités auxquelles nos membres ont participé. Les différents chefs de branches ont à cœur d'en faire un rapport qui est présenté dans les pages suivantes.

Je remercie tous les membres du Comité et du Cercle qui ont organisé, appuyé les réalisations de notre association.

Avant de clôturer ce rapport, il me reste à annoncer l'ouverture officielle de l'année de notre 75^{ème} anniversaire.

Je vous rappelle le premier article de nos statuts qui relate très brièvement l'historique de votre Cercle.

Le 18 mars 1934 a été constitué à Liège, le Cercle Provincial des Officiers de Réserve (Association de fait) dont les statuts ont été votés en assemblée générale extraordinaire et statutaire le 27 mai 1934.

Le 20 janvier 1984, il a plu à Sa Majesté le Roi d'octroyer à notre Cercle le titre de "Royal"; il porte donc désormais le nom de CERCLE ROYAL DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA PROVINCE DE LIÈGE, en abrégé : CROR Prov LIÈGE.

Le 10 novembre 2004, l'assemblée générale du cercle, a souhaité ouvrir celui-ci à l'ensemble des militaires de réserve dans le cadre de la création de la nouvelle réserve. A cette fin, le nom du cercle a été modifié en CERCLE ROYAL DES MILITAIRES DE RÉSERVE DE LA PROVINCE DE LIÈGE, en abrégé CRMRLg Prov LIEGE.

Durant l'année qui vient, nous allons organiser quelques activités qui commémoreront cet anniversaire. Vous les découvrirez en lisant « LE BAN », ou en consultant notre site web. Nous comptons sur votre appui et votre participation nombreuse à toutes ces activités.

Rapport de la de la branche 1 **par Cdt Michel RINGLET**

En l'absence du Cdt RINGLET, il revient au Cdt Serge HENNIQUIAU de présenter le rapport de la branche 1.

A l'issue de l'assemblée générale 2007, le Cdt Bruno VANDERVELDEN, S1 en fonction, souhaitait que notre Président confie ce poste à une autre personne.

Lors de la réunion du Comité de décembre 2007, le Président m'a sollicité pour devenir le nouvel S1 de votre Cercle. D'emblée j'ai accepté, sachant que la tâche est essentiel et que le poste ne peut rester vacant.

La séance du Comité qui a suivi immédiatement l'assemblée générale de l'an dernier a vu la mise en place d'un nouveau Président.

C'est ainsi qu'un remaniement du Comité a eu lieu :

Président : Lt-Col CSM Dominique DI DUCA ;

Vice-Présidents : Lt-Col Jean van BRUSSEL, Cdt Serge HENNIQUIAU ;

Chef d'Etat-Major : Cdt Bruno VANDERVELDEN ;

Branche 1 - S1 : Cdt d'Avi Michel RINGLET ;

Branche 2 - S2 : Cdt Eric VAN de GOOR – adjoint : Cdt Raymond WAUTHIER ;

Branche 3 - S3 : Cdt Lambert L'HOEST ;

Branche 4 - S4 : Cdt Charles LAMBERMONT – adjoint : Lt-Col Philippe ROUSSEAU ;

Branche 5 - S5/Webmaster : Capt d'Adm Paul SCIMAR – Relations publiques : Cdt Serge LOUREAU – Adjoint : Pha-Cdt Jean-Claude VUEGHS ;

Conseillers : Lt-Col Roger FRAIKIN – Cdt Christian NEUVILLE – Capt Yves BAÏDAK.

Personnellement, depuis décembre 2007, j'assure la rédaction du rapport mensuel des séances du Comité ainsi que toutes les tâches qui reviennent à la branche 1.

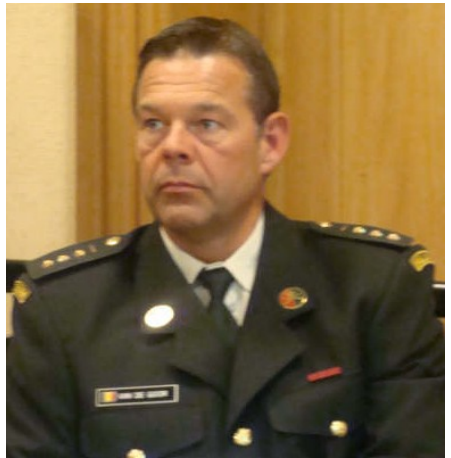
Dès à présent, je peux vous annoncer que le Cdt Eric VAN de GOOR a souhaité être relevé de sa fonction de S2 et exercer la fonction de conseiller au sein de notre Comité. Comme titulaire de la Branche 2, notre Président a déjà pressenti le Cdt Raymond WAUTHIER.

Rapport de la de la branche 2 **par le Cdt Eric VAN de GOOR**

Chers membres, cher président.

La branche 2 a assuré en 2008 sa seule et unique activité traditionnelle, à savoir : le barbecue des familles à Spa le dernier dimanche de juin. Une vingtaine de personnes avaient bien profité de la journée et étaient fidèles au rendez-vous.

Comme de coutume, l'accueil se fit dans la grande rotonde aux alentours de midi autour d'un, ou deux....ou trois verres d'apéro, favorisant ainsi les retrouvailles et propice au grand bavardage ! Zakouskis (ce n'est pas un réserviste) étaient aussi de la partie pour les plaisirs du palais.



Le feu, appelant des buches en renfort, crachait ses flammes, rougissait les grilles, enfumait les cuistots, gardait à distance les curieux, et heureusement, cuisait la viande et aiguillait nos cœurs... C'est ainsi que vers 13H30, tous pouvaient passer à table et se rassasier à volonté.

Les enfants, certains devenus grands maintenant, expriment toujours le plaisir de se retrouver ensemble à cette occasion pour échanger les dernières nouvelles de l'année écoulée.

Vers 15H30, un petit groupe partait en promenade dans les alentours afin de profiter une nouvelle fois des quelques sentiers pédestres sillonnant dans les bois, faisant découvrir tour à tour paysages, fleurs, papillons, champignons et arbres rares...

16H45, retour au point de départ, remise en ordre et clôture de la journée vers 17h30.

Une fois encore, merci à la météo de nous avoir accompagné favorablement tout au long de cette belle journée.

Rendez vous est pris pour l'année prochaine, même jour, même heure, même endroit...

Je profite de cette AG pour signaler à l'ensemble des membres que je ne repostulerai pas au poste de S2. En effet, le développement de mes activités professionnelles et l'éloignement de mon domicile en sont principalement les causes. Cela n'empêche que je resterai toujours

votre « serviteur » pour l'organisation du... BBQ des familles !

Je tiens à remercier tout le comité, les présidents et l'ensemble des membres pour la confiance qu'ils m'ont toujours octroyée dans la réalisation de mes tâches. Et un remerciement tout particulier à mon ami Michel Ringlet, feu AS2, avec qui j'ai partagé la responsabilité de la branche 2 pendant de longues années et avec qui j'ai eu la chance de partager de nombreuses compétitions militaires. Merci Michel, merci Raymond, merci au comité, merci à tous...

Je vous remercie de votre attention

Rapport de la de la branche 3 **par le Cdt Lambert L'HOEST**



1. INTRODUCTION :

La vie de réserviste actif est enrichissante mais fragile. Plus que jamais nous devons rester vigilant et présent au sein de notre unité. Se montrer régulièrement et un acte indispensable. Notre deuxième mission est le lien armée/nation. C'est pour la remplir au mieux que je reste optimiste et enthousiaste.

2. LES ACTIVITÉS ORGANISÉES

Le Dropping des jeunes :

Cette année, une grosse activité pour plus de soixante jeunes de trois troupes guides et scouts de notre province. En coordination avec le Cdt Michel RINGLET, visite guidée du fort de TANCREMONT. Puis exercice de lecture de carte avec coaches de notre cercle ou amis (même un réserviste de la Prov d'ANVERS pour rejoindre la plaine Mil de CREPPE. Bivouac à charge des participants. Dimanche matin exercices de Team Building : Premier secours, vie en campagne transport de blessé, déplacer un objet encombrant prisonnier d'un lien.

Le Dropping de nuit :

Devenue une tradition et un rendez-vous incontournable de notre calendrier, cette activité a encore rencontré un beau succès. Elle se déroula cette année dans les environs de FERRIERRES. DEUX parcours de difficultés progressives étaient préparés. Nous étions une bonne vingtai-

ne de marcheurs et coaches. Aucune équipe ne rentra hors timing et tous repartirent satisfaits par cette belle soirée après un barbecue (organisé et préparé par notre vice-président Serge Henniquiau) largement bien mérité.

Dropping au profit de l'Ecole Normale de BASTOGNE :

Par un contact personnel, dans le courant du mois de Novembre, nous avons accompagné quelques normaliers étudiants dans les bois à l'EST de BASTOGNE. Cette activité était suivie par un contrôle en classe.

3. ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION :

Je me présente régulièrement à mon unité. Ce qui me permet d'organiser le bivouac lors du Dropping des Jeunes. J'étais également présent lors de la cérémonie commémorative au fort de BARCHON ;

4. LES TÂCHES ADMINISTRATIVES ET LES PERMANENCES

Je participe toujours au parcours de fabrication de notre revue « le Ban » et j'ai réservé la cafétéria pour cette Assemblée Générale.

5. L'AVENIR

Le samedi 15 Nov 07, nous réorganisons le Dropping à BASTOGNE.

En 2009 année spéciale puisque 75^{ème} anniversaire nous continuerons à organiser :

- Le Dropping des jeunes
- Le Dropping nocturne
- Le Dropping pour l'Ecole Normale de BASTOGNE

6. CONCLUSIONS

Une année écoulée positivement. Celle qui s'ouvre à nous est déjà bien remplie de projets et d'activités ouverts à nos familles, aux mouvements de jeunesse ou tout autres groupements

Je ne voudrais clôturer sans remercier : Notre président, le LtCol Dominique DI DUCA pour la confiance qu'il me témoigne ; notre Vice-Président le Cdt Serge HENNIQUIAU pour son aide permanente ; notre équipe S5 le Commandant Jean-Claude VUEGHS et le Lieutenant Paul SCIMAR pour le BAN et le site internet qui relaie largement nos activités ; les coaches sans qui l'organisation d'un Dropping ne serait possible et tous mes amis du comité pour les bons conseils qu'ils me prodiguent.

Rapport de la de la branche 4
par le Cdt Charles LAMBERMONT

Bilan arrêté au 03 novembre 2008

AG 2007 (1)	7.692,62 €	AG 2008 (7)	7.294,38 €
Cotisations (3)	2.430,00 €	Administration (8)	686,58 €
Act armée/nation (4)	241,59 €	Training (9)	571,62 €
URNOR (5)	15,59 €	Protocole (10)	1.877,22 €
Don (6)	50,00 €		
	10.429,82 €		10.429,82 €

Commentaires du S4

(1) et (7) On peut noter un léger déficit en 2008 par rapport à 2007 soit une différence de 398,24 €.

(3) Cette somme représente l'apport des cotisations.

(4) Rentrée due à la participation des troupes scouts et guides au dropping armée/nation de mars 2008 en partie subsidiée par l'URNOR. Cette somme est à considérer comme un allègement des frais de training.

(5) Ces 15,59 € représentent la différence positive entre notre cotisation à l'URNOR et les sommes allouées, par cet organisme, en remboursement de frais exposés.



(6) Il ne s'agit pas à proprement parler d'un don, mais bien d'une somme arrivée sur notre compte « Banque de la Poste » dont aucune justification n'a été fournie à ce jour.

(8) Le poste « administration » recouvre tous les frais de fonctionnement du secrétariat du Cercle, principalement des fournitures de bureau, ainsi que le maintient à niveau du matériel informatique.

(9) On retrouve ici les frais de fonctionnement de la branche 3, en particulier les frais de préparation des activités armée/nation.

(10) La somme peut paraître élevée, mais en fait elle représente tout ce que le Cercle offre à ses membres lors de ses diverses manifestations, à savoir :

- Repas de corps : 5,00 €/personne ;
- Cocktail : 10,00 €/par personne ;
- Barbecue : participation gratuite pour les enfants de moins de 12 ans ;
- Gerbes de fleurs pour les manifestations patriotiques ;
- Intervention dans les frais des administrateurs URNOR ; etc. ...

Les commissaires aux comptes

Le Lt-Col Marc CLAES et le Cdt Denis BROEDERS, en date du lundi 3 novembre 2008, ont procédé à la vérification des comptes de la branche 4. Ils font remarquer que les comptes sont bien tenus et toutes les dépenses sont justifiées, aucune irrégularité n'a été constatée. Ils proposent à l'assemblée générale de donner décharge au S4 en ce qui concerne les comptes de l'exercice novembre 2007/novembre 2008.

La cotisation des membres

Le S4 propose à l'assemblée générale de maintenir la cotisation 2009 à 15,00 € en faisant remarquer de celle-ci n'a pas augmenté depuis 14 ans. Pour l'exercice suivant, il serait bon d'inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale l'examen d'une légère augmentation.

Le 75^{ème} anniversaire

Durant les douze prochains mois les manifestations organisées par le Cercle vont entraîner pas mal de frais. Il faudra en tenir compte lors de l'examen du bilan qui couvrira la période novembre 2008/novembre 2009. A l'heure actuelle, il est difficile d'établir un budget précis mais des frais sont déjà annoncés :

- Réalisation de la plaquette commémorant l'anniversaire ;
- Prise en charge de la participation des autorités aux diverses manifestations ;
- Organisation de la journée du 21 mars 2009 (journée commémorative) ;
-

Rapport de la de la branche 5 **par le Capt d'Adm Paul SCIMAR**

Comme vous le savez, nos responsabilités au sein du Comité du Cercle sont doubles. D'une part, nous assurons la gestion du site Internet du Cercle ainsi que de la mailing-list et, d'autre part, nous éditons la revue «Le Ban ».

Le site Internet

Depuis fin décembre 1999, le site Internet du Cercle a reçu un total de 13.520 visites, soit un accroissement d'environ 1.700 visites depuis la dernière assemblée générale. Cela correspond pour la troisième année consécutive à un nombre de visites légèrement supérieur à la moyenne annuelle (1.500 visites). Rappelons que l'année 2005 avait été exceptionnelle avec 2.200 visites probablement grâce à l'abondante actualité militaire destinée aux Réservistes, régulièrement publiée alors sur notre site.

Ce dernier continue à être mis à jour de manière régulière afin de mettre à votre disposition des informations utiles et à jour concernant la nouvelle réserve ainsi que l'agenda des activités du CRMRLg, d'autres cercles et même de l'étranger. Leur nombre en est cependant de plus en plus réduit. Le dernier facteur attractif du site reste donc la page « réserve » où sont reprises les dernières informations relatives à l'actualité militaire touchant les Réservistes bien que cette actualité-là se réduise elle aussi.

La mailing-list (160 adresses) permet la diffusion rapide d'informations importantes (je citerai par exemple le relai de la demande du CRC Glons pour obtenir des réservistes et qui a permis en quelques jours de leur transmettre une liste de 16 noms) ou le rappel de nos propres activités. Le site Internet et le courrier électronique sont un vecteur de communication de première importance. Nous envoyons déjà notre revue par voie électronique aux Cercles amis. Cette année encore, il semble que l'idée de diffuser à l'avenir la revue uniquement par cette voie soit prématurée...

Rappelons enfin que l'URNOR publie son propre site Internet hébergé sur les serveurs de la Défense. Il est accessible via le site de la Défense www.mil.be ou directement à l'adresse www.urnor.be. Le CRMRLg n'a cependant pas à rougir de la qualité de son site par rapport à d'autres sites de réservistes tel que celui de l'URNOR.



Le Ban

Depuis février 2002, nous mettons tout en œuvre pour vous offrir à intervalle régulier une revue que nous voulons de qualité, tant au niveau du fond que de la forme. Les différentes personnes qui l'alimentent en proposant des articles seront ici remerciées. Je citerai notamment le Cdt HENNIQUIAU pour ses (très) nombreux articles de synthèse, le Lt-Col DI DUCA pour ses *Petits Mots du Président* ainsi que le Lt-Col ROUSSEAU, le Cdt L'HOEST, le Capt DOHOGNE pour ne citer qu'eux, pour leurs contributions ponctuelles mais néanmoins appréciées. Le résultat de cette fructueuse collaboration, vous le connaissez et vous l'appréciez.

Vous avez été avertis dans le Ban de mars 2008 que le rythme de parution a dû être modifié cette année. En effet, les envois en « RD » octroyés par la poste militaire sont soumis à de nouvelles conditions. Dorénavant, seuls quatre numéros par an vous seront envoyés.

Tout en restant à l'écoute de vos remarques et suggestions, nous tâcherons de continuer dans cette voie.



Vous retrouverez toutes les informations
utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse mail :

crmrlg@skynet.be

Parrainage d'un soldat américain

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Dans le cadre de son 75^{ème} anniversaire, le Cercle parraine la sépulture d'un militaire américain tombé lors de la « Bataille du Saillant Nord » (hiver 1944/1945).

Le jeudi 23 octobre 2008, le Président du Cercle, Le Lt-Col CSM Dominique DI DUCA, accompagné du Lt-Col Philippe ROUSSEAU et du Cdt Lambert L'HOEST se sont rendus au cimetière américain de Neupré/Neuville-en-Condroz pour y parrainer la sépulture d'un militaire tombé lors de la « Battle of the Bulge ».

Lors d'une brève cérémonie, Monsieur JORIS, l'adjoint du Supérieur, a remis au Président le « Certificat de Parrainage ».

Nous avons choisi un militaire décédé en mars qui est le mois anniversaire de la fondation du Cercle, avec une date aussi rapprochée que possible du 18.

Cecil N. Brooks

Sergent d'Etat-Major, U.S. Army ⁽¹⁾

Matricule 39463997

291^{ème} Régiment d'Infanterie, 75^{ème} Division d'Infanterie ⁽²⁾

Etat d'origine : Idaho ⁽³⁾

Décédé le 13 mars 1945

Situation de la tombe : quartier C - rangée 1 - tombe 5 -

Cimetière américain des Ardennes – Neupré (Neuville-en-Condroz) – Belgique ⁽⁴⁾

Décorations: Bronze Star Medal, Purple Heart ⁽⁵⁾



Bronze Star Medal



Sergent d'Etat-Major



Purple Heart

(1) Le Sergent d'Etat-Major (SSG) est, dans l'armée américaine, un Sous-officier juste au-dessus de Sergent et au-dessous de Sergent de Première Classe.

(2) Unités de l'Armée des Etats-Unis qui en 1944/1945 ont participé à la Bataille du Saillant Nord (dite Battle of the Bulge, Bataille des Ardennes ou encore Offensive von Rundstedt).

(3) Idaho (216 632 km² - 1 293 953 habitants) est un État du Nord-Ouest des États-Unis, entouré à l'ouest par l'État de Washington et l'Oregon, au sud par le Nevada et l'Utah et à l'est par le Montana et le Wyoming. L'Idaho comporte également une frontière avec la province canadienne de la Colombie-Britannique. Capitale : Boise



(4) Le cimetière de Neuville-en-Condroz est situé sur le territoire de la commune de Neupré, qui fut libérée le 7 septembre 1944 par la 3^{ème} Division blindée. Un cimetière provisoire fut établi sur le site le 8 février 1945. Lorsque le site fut retenu par les États-Unis pour devenir un cimetière permanent, la Belgique accorda le libre usage du terrain à perpétuité. 5.328 croix blanches marquent les sépultures de soldats américains tombés sur le sol de notre pays à la fin de la II^{ème} guerre mon-

diale. La majorité d'entre eux sont tombés lors de l'offensive de la «Bataille du Saillant Nord,» lancée en décembre 1944 sous le commandement du Generalfeldmarschall Karl Rudolf Gerd von Rundstedt.

(5) La **Bronze Star Medal** est, aux Etats-Unis, une décoration militaire accordée pour les actes de bravoure, les actes de mérite ou du service méritoire. La **Purple Heart** (de l'anglais : cœur violet) est une médaille militaire américaine, décernée en nom du Président des États-Unis d'Amérique, accordée aux personnes blessées ou tuées au service de l'armée américaine après le 5 avril 1917. When awarded for bravery, it is the fourth-highest combat award of the US Armed Forces and the 9th highest military award (including both combat and non-combat awards) in the order of precedence of US military decorations.

Voilà le pourquoi du parrainage

Et d'abord, qui t'es toi ?
Moi ? Je suis pas grande chose, presque rien
De la chair à canon, un G.I' quoi
Ceux qu'on appelle les Ricains

Je suis celui qui est venu avec tant d'autres,
Qui est entré en Normandie par effraction
Pour jouer les samaritains, les bons apôtres,
Et qui a contribué à ta libération

On est arrivés, du chewing-gum plein les poches,
Faisant avec les doigts, le V de la victoire
Croyant d'un coup de balai, chasser les boches
Et du même coup entrer dans l'histoire

On nous critique, on nous éreinte,
On est les Ricains, les Amerlos,
Mais on est venu chez vous sans une plainte,
Et sans regrets, nous sommes entrés dans l'eau.

Nous les avons parcourues toutes ces plages:
GOLD, SWORD, JUNO, UTAH et OMAHA,
Sous le feu ennemi, nous sommes sortis des barges,
Et sans hésiter, nous avons livré combat.

Chaque année, le 6 juin, c'est notre anniversaire,
Le jour sinistre de la plus grande bataille,
Le jour qui a fait pleurer tant de mères,
Et qui nous a bardé la poitrine de médailles.

Nous étions fiers de nous battre pour votre délivrance,
Pour vous qui nous avez envoyé La Fayette,
Nous avons exprimé notre reconnaissance,
Et largement remboursé notre dette.

Avec mes copains, on est là sous cette terre,
Dans un coin de Belgique vraiment banal,
On a droit, une fois l'an, à une prière,
Mais on repose dans l'indifférence générale.

S'il vous plaît, un peu de reconnaissance,
Nous sommes tombés pour vous par milliers,
Afin que flotte le drapeau de la délivrance,
Et que dans le monde revive la liberté.

Nous ne demandons pas grand chose:
Un peu de respect, une minute de silence,
Sur notre tombe, qu'on dépose une rose ,

C'est peu tout de même pour avoir retrouvé son indépendance.

Le cimetière de la Neuville-en-Condroz

Le cimetière a une forme rectangulaire. Ses carrés de tombes dessinent une croix grecque, et sont séparés par deux allées qui s'entrecoupent en son centre.

Le Mémorial a été construit en calcaire anglais de Whitbed, est un grand parallépipède austère. Sa base repose sur un socle de granit bleu du Danube que l'on atteint à l'aide de sept marches, ces dernières ceinturant entièrement le bâtiment.

Un aigle américain haut de plus de cinq mètres est sculpté en haut-relief sur la façade sud. Il est entouré de trois personnages féminins symbolisant la Justice, la Liberté et la Vérité et treize étoiles représentant les États-Unis. Les noms, unités et état américain d'origine des personnes ensevelies figurent sur des dalles entourant le Mémorial.



Les murs intérieurs sud, est et ouest du Mémorial sont décorés de grandes cartes en marbre dont les nuances vont du blanc au crème et du gris au noir. La plupart des inscriptions sont en bronze. Les détails topographiques et militaires sont rendus en mosaïque ou en bronze émaillé. La carte au-dessus de la porte illustre la dernière offensive ennemie connue sous le nom de "La Bataille des Ardennes", suivie de l'avance des Forces alliées à travers la Rhénane vers le Rhin.

La journée du souvenir (Memorial Day) en mémoire des 76 890 soldats américains ayant versé leur sang durant la Bataille du Saillant Nord en 1944-1945 se déroule au cimetière de Neupré, chaque année au mois de mai.

Nous vous y attendrons le samedi 23 mai 2009.



Memorial Day – mai 2008



CERTIFICATE OF ADOPTION

NAME: Cecil N. BROOKS

PLOT ROW GRAVE: C-1-5

RANK: Staff Sergeant

SERIAL NUMBER: 39463997

UNIT: 291st Infantry Regiment
75th Infantry Division

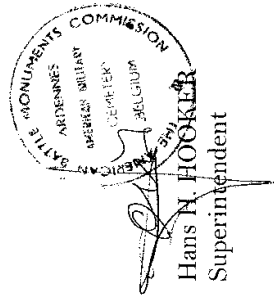
DECORATION: Bronze Star Medal, Purple Heart

DATE OF DEATH: 13 March 1945

STATE: Idaho

ADOPTED BY: Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège
Quartier Lieutenant-Médecin Joncker
rue Saint-Laurent
4000 LIEGE

October 23, 2008



Hans N. HOOKER
Superintendent

BELUFIL DET MED DEN ou la dentisterie en opération au Liban

Den-Cdt (R) Bernard DELDINNE



Le dentiste militaire n'a pas souvent l'occasion de partir en mission. Qu'il soit d'active ou de réserve d'ailleurs.

Certes ces dernières années, quelques dentistes ont pu exercer leur art au Kosovo et au Bénin dans des missions de courte durée.

Mais la nouvelle structure de la réserve et le déploiement d'un cabinet dentaire militaire au Liban au sein de l'Hôpital belge à Tibnin, dans le cadre d'UNIFIL, ont enfin offert la possibilité aux dentistes réservistes de partir en mission.

Ainsi j'ai moi-même pu prester **181** jours de mission au Liban, à Belufil3 (83 jours en 2007) et à Belufil6 (98 jours en 2008), après 20 ans de bons et loyaux services dans la réserve, où je faisais de tout, sauf de la dentisterie.

Bien sûr, je ne suis pas le seul dentiste réserviste ayant participé aux divers « BELUFIL », trois autres confrères réservistes déjà, ont vécu cette expérience.

Et bon nombre de réservistes, médecin, infirmier, laborantin, vétérinaire... contribuent aussi au bon fonctionnement de l'Hôpital belge à Tibnin.

D'ailleurs si vous connaissez de jeunes diplômés qui n'ont pas eu le privilège de faire leur service militaire et qui ont envie d'entrer dans la nouvelle réserve et de voyager, n'hésitez pas à les aider à franchir le pas et à les guider dans leurs démarches. La composante médicale leur réservera un très bon accueil.

Evidemment, l'engagement en mission nécessite assurément des sacrifices au niveau familial et professionnel, mais la récompense de l'effort fourni est valorisante : la satisfaction d'avoir été utile, tant à notre armée, qu'aux Nations-Unies, mais surtout aux patients qui vous remercient d'un sourire et d'une poignée de mains bien plus enrichissantes que n'importe quel honoraire...

En pratique la durée de mission pour tout spécialiste de la composante médicale (d'active ou de réserve) est d'un mois minimum. Bien

sur, rien n'empêche tout candidat de se porter volontaire pour une période plus longue...

La préparation de la mission, outre l'obtention de l'aptitude médicale et dentaire, nécessite la participation à un exercice de cohésion et de synthèse, où les cours indispensables sont donnés (NTTC, Mine awareness, Personnel Recovery, etc...)et où la rencontre et la connaissance des divers membres du contingent se font.

Bref une quinzaine de jours préparatoires, pour cet exercice de cohésion, le dentiste étant dispensé de l'exercice de synthèse, et quelques jours aussi pour mise en ordre administrative sont un préambule obligatoire.

Bref un calendrier qui peut être compatible avec l'activité de tout spécialiste indépendant ou non, disposé à faire quelques efforts pour aller la rencontre d'une expérience peu ordinaire.

De fait, professionnellement et humainement, j'ai eu un plaisir immense à soigner des patients, sans avoir à me préoccuper d'une note d'honoraire, de pouvoir avoir une vision de l'état dentaire des militaires de diverses nations, de constater la qualité des soins prodigués dans certains pays, de faire de la chirurgie buccale d'urgence au sein de l'hôpital, mais surtout de rencontrer des confrères népalais, chinois, libanais etc...et un peuple libanais extrêmement passionnant et passionné.

Car effectivement, moult nationalités forment le pool de patients: français, italiens, polonais, libanais, turcs, espagnols, portugais, coréens, chinois, ghanéens, tanzaniens, malaysiens etc.



Les soins aux civils libanais ne sont en général prodigués que pour les urgences.

Au début de la mission Belufil¹, bien sûr les civils libanais se bousculaient pour venir à la consultation.

D'excellents soins gratuits, forcément cela suscite l'intérêt et pas que des civils libanais, des militaires d'autres nations aussi.

Mais notre mission UN étant d'abord d'assurer les soins aux militaires UN, et n'étant pas là pour prendre le pain de la bouche des dentistes locaux, une convention de soigner les civils et leur famille au 1^o degré, et toute vraie urgence, s'est mise en place.

Le rôle du praticien UN est aussi de redonner confiance aux libanais dans leurs propres institutions médicales.

Donc une fois le patient civil stabilisé, le dentiste confie la suite de tout traitement non urgent à ses confrères locaux.

Avec bien souvent peu de succès, hélas, la sécurité sociale libanaise étant totalement déficiente, et peu de libanais ont une assurance de remboursement des soins médicaux et dentaires.

Aussi, en collaboration avec le CIMIC et avec l'autorisation du SMO, les soins sont parfois étendus aux enfants des orphelinats locaux, des plus démunis, et des cours d'hygiène dentaire sont donnés dans diverses écoles.



La consommation sucrée étant extrêmement élevée dès le jeune âge, boisson gazeuse sucrée, thé sucré, confiseries particulièrement caloriques... la prévention est indispensable.

Notons que certaines écoles disposent d'un cabinet dentaire neuf, mais n'ont pas de dentiste disponible pour assurer les consultations.

Mais le dentiste libanais n'est pas forcément disposé ("non plus...") à travailler sans rémunération correcte...

Bref, que fait le dentiste en opération?

Pour une mission UN, les militaires doivent être aptes tant au niveau médical que dentaire, selon les critères définis dans les "STANAG".

NB Le militaire ne part que s'il est classe 1 (aucun soin à faire) ou classe 2 (petits soins pouvant attendre un an) au niveau dentaire.

Donc sauf traumatisme dento-facial, diverses infections, pulpite post-traumatique, ou bris de prothèses... bref toute pathologie non prévisible et rendant le militaire non-opérationnel, le dentiste ne devrait pas avoir de patient à traiter!

Et pourtant, depuis BELUFIL1, plus de 5.000 patients ont été soignés...

De fait, toutes les armées n'appliquent pas encore les principes requis de prévention et de contrôle dentaire de manière aussi rigoureuse que dans notre armée.

Nous pouvons donc être fiers de la politique de santé imposée par notre Etat-Major depuis plusieurs années déjà, initialement chez les paracommandos et ensuite étendue à tous les militaires belges opérationnels. L'excellente réputation internationale de la dentisterie militaire belge est indiscutable et d'ailleurs indiscutée.

Il est vrai que dans notre cabinet dentaire de campagne, tous les soins dentaires peuvent être



réalisés avec les mêmes garanties de qualité et de sécurité et de confort que dans n'importe quel cabinet dentaire civil le mieux équipé. Cependant en opération, les soins non urgents et à but uniquement esthétique, ne sont pas prodigués, du moins ils ne sont pas la priorité.

De plus le cabinet est équipé de l'air conditionné, un luxe indispensable pour travailler dans de bonnes conditions et avoir un rendement suffisant pour faire face aux nombreuses sollicitations des patients.

Car la dentisterie est un service très performant, très apprécié et très « rentable » : la dentisterie occupe une place d'honneur dans le nombre de patients vus au sein du Belgian Field Hospital.

La dentisterie répond donc bien à un réel besoin dans ce type de mission.

Donc dévitalisation, obturations en résine composite, extraction et chirurgie dentaire, réparation de prothèses etc... seront des actes réalisés en opération, et selon les règles de l'art grâce à la qualité du matériel et des matériaux usités, à la garantie de la stérilité des instruments, et surtout par l'expertise du praticien et de son assistant, toujours un militaire d'active jusqu'à présent.



Mais le détartrage "cosmétique" n'est pas un acte prévu en mission... Seul en cas de gingivite aigue ulcéronécrotique, ou de parodontite aigue... cet acte dentaire sera réalisé.

Et pour cause, le militaire est censé partir avec une bouche en ordre, donc seul l'imprévisible devrait arriver. Finalement la traumatologie dentaire occupe une proportion bien plus faible que ce que l'on pourrait imaginer.

Pour vous donner une idée plus précise du travail fourni par le dentiste, voici un aperçu des actes réalisés sur la période de Belufil6 (4mois) de juin à septembre inclus.

Hélas beaucoup d'actes techniques ne sont pas repris dans la nomenclature dentaire des Nations Unies.

La pose de sutures, certains actes chirurgicaux comme des apectomies, etc... ne transparaissent nullement dans les statistiques... ils sombrent dans la mystérieuse rubrique « miscealenous ».

Le dentiste a aussi dans ses attributions l'identification de victimes, la radiopanoramique est aussi réalisée à cet effet. En général en cas de décès d'un militaire, une équipe du Parquet Fédéral vient alors sur le théâtre d'opération mener une enquête. Heureusement, cette tâche reste exceptionnelle.

Et quand je vous dis que c'est une expérience unique, en collaboration avec le vétérinaire et dans les locaux du Mod Hyg bien sur, le dentiste dévitalise aussi les crocs des chiens militaires...

ALORS Confrères et Collègues quand partez-vous ?

La réserve se montre, alors montrez-vous dans la réserve !



La responsabilité de protéger : quel rôle pour l'Union Européenne ?

Capt (R) Jean-François DOHOGNE

Ce thème était le sujet de la conférence organisée par l'IRSD (Institut Royal de Sécurité et de Défense) le 15 octobre dernier. Ce n'est pas tant le fait d'avoir été à la tête de l'équipe gagnante de l'épreuve en Droit des Conflits Armés lors de la Compétition de la CIOR 2008 à Istanbul, qui m'a poussé à assister à cette conférence, mais bien le fait que ce sujet fait partie de plus en plus de la réalité militaire sur les théâtres d'opérations.

Nous avons eu droit à une présentation poussée du Pr Dr Jan WOUTERS (Professeur en législation internationale et organisations internationales à la KUL, et Directeur du Centre d'Etudes de gouvernance globale de Louvain – entre autre) :

En introduction, il nous rappela la controverse qui tourne traditionnellement autour des termes suivants : Souveraineté nationale, Responsabilité nationale, Intégrité territoriale. Ce sujet nous mène au dernier rapport du Secrétaire Général de l'ONU qui traite du sujet et qui est paru en novembre 2005.

Malgré l'idée de mise en place d'une cour de justice internationale à l'issue de la Seconde Guerre, rien n'aboutit sur ce plan suite à l'avènement de la Guerre Froide. Fin des années 80, c'est Trinidad et Tobago qui relança le sujet (principalement dans le contexte de la lutte anti-drogue et l'instabilité des états qui peut accompagner ce commerce illícite). Mais ce sont l'explosion des Balkans et les troubles au Rwanda au début des années 90 qui boostèrent le sujet et le ramenèrent sur la table. Tout ceci s'accompagnât d'un autre débat : Le droit à l'intervention humanitaire internationale.

Pourtant dès les années d'après-guerre, certaines idées avaient été lancées : En effet, cette année, nous fêtons le 60^{ème} anniversaire de la Convention sur les Génocides et le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme. Cette dernière ne traite, malheureusement pas de la problématique des populations, mais touche principalement l'Homme en tant qu'individu !

Après les débats au sein des Nations Unies auxquels a mené l'intervention au Kosovo, Kofi Annan, le Secrétaire Général, présenta en 1999 l'idée de deux notions de souveraineté. Ceci l'amena au développement de la thématique sur la responsabilité de protection reprise dans son rapport de fin 2005.

Les développements de ce rapport ont été ciblé par la Résolution 1674 (parue en 2006 – voir via lien : <http://www.un.org/french/docs/sc/2006/cs2006.htm>), mais celle-ci n'en reprend qu'une partie et expose des lignes de conduite générale. Contrairement à ce qu'aurait espéré le Secrétaire Général, son rapport n'a pas mené à un développement approfondi, mais plutôt superficiel. Ceci est principalement la conséquence de l'attitude de certains membres permanents, tels la Russie et la Chine. Malgré tout, son travail a mené à la création de certains postes de contrôle : Tel le poste de représentant opérationnel permanent.

./.

Et l'Europe dans tout ça ? Les règles d'adhésion au sein de l'Union sont tellement strictes qu'il y a peu de danger sur le sujet en son sein. Sur le plan international, l'Europe a émis un « verbatim support » à la Résolution 1674 des Nations Unies et a mis au point un consensus européen d'Aide Humanitaire fin 2007.

En conclusion, on peut dire que le concept ne sort pas de l'œuf : Il reste un thème de discussions riches et animées, étant donné que les propositions et règles n'ont pas force exécutoire.

La prochaine conférence que l'IRSD organise traitera de la participation de notre pays au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU (janv. 07 - déc. 08).

Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

« DIRECT » – le magazine de la Défense

Depuis le mois de septembre 2008, vous ne recevez plus automatiquement le magazine de la défense « Direct » par la poste.

Tout le personnel de la Défense qui dispose d'une adresse e-mail militaire reçoit désormais le Direct sous forme électronique.

Vous ne travaillez pas à la Défense ou vous n'avez pas d'adresse électronique militaire ?

Mais vous disposez d'une adresse e-mail privée, vous pouvez aussi vous abonner gratuitement.

Vous devez simplement vous inscrire sur le site Internet :

<http://www.mil.be/direct>

Le magazine militaire Direct est une publication bi-mensuelle rendant compte des activités au sein de la Défense. Exercices, missions étrangères, sport, matériel, histoire, procédures... Tous ces sujets sont traités. Des journalistes francophones et néerlandophones ainsi que des photographes suivent les militaires belges partout dans le monde.

Vous pouvez recevoir Direct gratuitement en version électronique ou en version papier (par abonnement).



A vos agendas !

A l'occasion de son 75^e anniversaire, le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège organise le **samedi 21 mars 2009** une cérémonie au quartier Med-Lt Joncker (Saint-Laurent).

Cette manifestation sera organisée sous le haut patronage du Commandement militaire de la Province de Liège et avec la collaboration du Conseil Provincial.

Divers autorités militaires et civiles seront présentes. Vous y êtes cordialement invités.

Programme de la journée du samedi 21 mars 2009 :

1045 Hr : RV dans la cour principale ;

1055 Hr : Mise en place au monument ;

1100 Hr – 1115 Hr : Cérémonie

1115 Hr – 1130 Hr : Mov et mise en place dans le cloître ;

1130 Hr – 1200 Hr : Séance académique – Cloître I

1200 Hr – 1300 Hr : Cocktail – Cloître II ;

1300 Hr – 1530 Hr : Repas de gala.



**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**
Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 15 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSNV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.29 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal